



F É D É R A T I O N
W A L L O N I E - B R U X E L L E S

Commission d'aide
à la bande dessinée

Bilan 2013

Fédération Wallonie-Bruxelles
Service général des Lettres et du Livre
Boulevard Léopold II 44 – 1080 Bruxelles
www.lettresetlivre.cfwb.be
www.bandedessinee.cfwb.be
www.culture.be

Fédération Wallonie-Bruxelles

Service général des Lettres et du Livre
Service bande dessinée et littérature de Jeunesse

Boulevard Léopold II 44 – 1080 Bruxelles

www.lettresetlivre.cfwb.be

www.bandedessinee.cfwb.be

www.culture.be

BILAN PUBLIC DE LA COMMISSION D'AIDE A LA BANDE DESSINEE pour l'année 2013

1. PRESENTATION

La Commission d'aide à la bande dessinée est une instance d'avis du secteur culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, fondée en 2007.

La Commission a pour mission de rendre des avis sur la politique générale de soutien des pouvoirs publics concernant la bande dessinée et plus particulièrement sur des projets, dans l'ordre des priorités suivantes :

- ° l'octroi de bourses à des jeunes auteurs francophones, dessinateurs ou scénaristes ;
- ° l'aide à l'édition d'ouvrages de bande dessinée de création ;
- ° l'aide à la traduction d'oeuvres significatives et importantes de la création belge francophone en bande dessinée;
- ° l'aide à la réédition d'oeuvres patrimoniales de la bande dessinée ;
- ° le soutien à la mise sur pied ou à la réalisation d'un ou de plusieurs festivals par an consacrés à la mise en valeur de la recherche ou de la création en bande dessinée.

La Commission peut également proposer un soutien ponctuel ciblé et non renouvelable à une manifestation promotionnelle de la BD " grand public ".

2. COMPOSITION

La Commission se compose de onze membres effectifs avec voix délibérative, nommés par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1° professionnels exerçant en tout ou en partie l'activité d'auteur de bandes dessinées:

M. Claude RENARD *En plus de son propre travail de création en bande dessinée, graphisme et scénographie, il a été longtemps professeur de bande dessinée à l'ESA St-Luc de Bruxelles et a formé de nombreux auteurs. Il assure la présidence de la Commission.*

Dominique GOBLET *est auteure de bande dessinée de création. Elle travaille généralement pour l'Association et FREMOK. Elle se consacre aussi à un travail plastique destiné à être exposé. Elle assure la vice-présidence de la Commission.*

2° professionnel du secteur de la bande dessinée dont l'activité consiste en tout ou en partie en la critique de bandes dessinées:

Thierry BELLEFROID ; *auteur de plusieurs essais sur la bande dessinée. Il tient une chronique régulière à la radio et anime une émission littéraire à la télévision (RTBF).*

3° experts justifiant d'une compétence ou d'une expérience en bande dessinée.:

Denis LARUE *est auteur et professeur à l'atelier de bande dessinée de l'Institut St-Luc de Bruxelles*

Frédéric PAQUES *est Docteur en histoire de l'art et archéologie spécialisé en bande dessinée. Il est actif au sein de la bibliothèque provinciale de Liège « Les Chiroux » et enseigne à l'Université de Liège.*

YVES LECLERCQ *fait partie du département culturel de la Province de Liège, où il développe notamment des actions en faveur de la bande dessinée. Il est également auteur-scénariste.*

4° représentant d'organisation représentative d'utilisateurs agréée:

Tanguy ROOSEN *est responsable des affaires juridiques de la SACD-SACM.*

5° représentants de tendances idéologiques et philosophiques :

M. Eric WARNAUTS (CDH) *pratique la bande dessinée depuis plus de trente ans et compte une quarantaine d'albums à son actif. Il enseigne la bande dessinée à l'Institut St-Luc de Liège. M. WARNAUTS a été désigné en tant que suppléant en 2013 et succède en tant que membre effectif à M. Michel COHEN, démissionnaire.*

M. Bernard FINCOEUR (ECOLO) *est impliqué dans le secteur culturel. Il est intéressé par les nouvelles approches graphiques et narratives de la bande dessinée et par le soutien aux jeunes auteurs*

M. Fabrice PREYAT (PS) est chercheur qualifié à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles .

Roland ROSOUX (MR) est Conseiller-Expert auprès du ministre fédéral des finances. Il est "un amateur critique et passionné de bande dessinée, défenseur des artistes en général, et des auteurs en particulier"

Secrétaire :

Bruno MERCKX est Attaché au Service général des Lettres et du Livre et responsable du service BD et littérature jeunesse

Représentant de l'Administration générale de la Culture :

Martine GARSOU est Directrice générale adjointe du Service général des Lettres et du Livre.

Représentant de l'Inspection générale de la Culture :

M. Georges PETERS.

Répondant positivement à une proposition de la Ministre de la Culture, la Commission accueille régulièrement M. Jean-Marie DERSCHEID en tant qu'expert invité (sans droit de vote).

Les réunions de la Commission ont eu lieu les 22 février 2013, 16 mai 2013 et 26 septembre 2013.

Les dates de ces réunions ont été fixées en fonction du nombre de dossiers introduits pour les quatre échéances de l'année (30 janvier, 30 avril, 30 juillet, et 10 septembre).

3. BUDGET, DOSSIERS

Le budget du Service général des Lettres et du Livre pour l'aide au secteur de la bande dessinée de création était de 132.000€ en 2013 (134.000 euros en 2012, 141.000€ en 2011, 132.000 en 2010) ;

Pour postuler, les candidats se présentent, développent les grands axes de leur projet et offrent un aperçu de leurs planches. Les éditeurs présentent également leur plan financier.

Les candidats fournissent 3 exemplaires du dossier sur support papier ainsi qu'une copie numérique. Auteurs et éditeurs organisent leur dossier librement : la qualité de la présentation est prise en compte dans l'appréciation du projet.

En 2013, la commission a examiné 58 dossiers de candidature, dont 30 ont reçu un avis positif, soit un taux d'acceptation de 51,7 %
32 projets déposés par les auteurs, 16 projets retenus (50%)
26 projets déposés par les éditeurs et organisateurs, 15 projets retenus (57,7%)

Après examen, toutes les propositions de la Commission sont transmises à la Ministre de la Culture. Madame la Ministre a décidé d'accorder une subvention à tous les projets qui avaient reçu un avis favorable de la Commission¹.

Dans ses avis, la Commission porte son attention particulière aux travaux caractérisés par l'ambition, l'originalité, la recherche graphique, par l'intégrité du discours proposé, par la nouveauté des thèmes traités.

4. LE SOUTIEN AUX AUTEURS

Les bourses de soutien accordées aux auteurs après avis favorable de la Commission relèvent de cinq catégories.

Bourse de découverte (3.500€).

La bourse est destinée à encourager de nouveaux talents. Elle ne peut être obtenue qu'une seule fois pour un même domaine de création.

Quatre lauréats (14.000€)

VALFRET (Cyprien Mathieu)
Projet : « Petroleum »

Zoé JUSSERET
Projet : « Qui mange des couteaux »

Sandro COCCO
Projet : « La visite »

Raphaël GEFFRAY
Projet sans titre

¹ En 2013, Madame la Ministre de la Culture a également accordé un soutien en bande dessinée aux projets suivants : Académie des Beaux-Arts de Liège et asbl BD Fly (1.000€), asbl Grande Ourse, Andenne (1500€), Editions Coiffeurs pour Dames, site internet (3.000€), association Talk About Comics (3.000€).

Bourse d'aide au développement de projets (de 2.500 à 3.500€).

Huit lauréats (26.500€)

Collectif Rémy BENJAMIN

Projet : « Journées rouges et boulettes bleues » (2.500€)

Guillaume DUPONT

Projet : « Tu ne feras pas de vieux os » (3.000€)

Jean-Luc CORNETTE et Flore BALTAHZAR

Projet : « Frida Kahlo » (3.500€)

Mathieu BURNIAT et Loup MICHIELS

Projet : « Trap » (3.500€)

Alice LORENZI

Projet : « Retranchement » (3.500€)

Philippe SADZOT

Projet : « Les années Zine » (3.500€)

Stéphane TAQUET, Benoît HENKEN et Cyril ELOPHE

Projet : « Zwarthoek » (3.500€)

Thomas GILBERT

Projet : « Sauvage » (3.500€)

Bourse de création (9.000€). Cette bourse est destinée à des talents confirmés. Elle leur permet de dégager le temps nécessaire à l'accomplissement de leur projet.

Quatre lauréats (36.000€)

François DE JONGHE

Projet : « Hyperwar »

Ilan MANOUACH

Projet : « Courants sous jacents »

Christophe POOT

Projet : « Stockholm »

Renaud DE HEYN

Projet : « Le parlement des vivants »

Une fois l'an, une bourse de congé sabbatique (25.000€) peut être accordée à un auteur qui dispose déjà d'une oeuvre, dont la notoriété est reconnue, et qui propose un projet éditorial personnel d'envergure.

En 2013, aucun des quatre candidats à la bourse n'a été retenu. Trois projets ont toutefois été considérés comme d'une certaine ampleur et ont été sélectionnés pour une aide à la création.

Total auteurs : 76.500€

5. LE SOUTIEN A L'EDITION

CEC LA HESSE Vielsalm et FREMOK (asbl Fréon)

Adresse du projet : Rue de l'instruction 51 1050 Bruxelles

Projet : « L'ingénieur Don Quichotte » de Rémy Pierlot

Proposition : 6.000€

ASBL FREMOK

Rue de l'instruction, 51 1070 BRUXELLES

Edition de « crépuscule civil » de Steve MICHIELS

Proposition : 3.500€

Projet : Edition patrimoniale et traduction

en français de « Cow Boy HENK », de SEELE et KAMAGURKA

Proposition : 5.500€

ASBL LA 5e COUCHE

Rue Dautzenberg, 27 1050 Bruxelles

Edition de « Le quart livre de Monsieur Espoir » de Tommi MUSTURI

Proposition : 1900€

Projet « METAKATZ », autour de Katz, projet de réinterprétation de « Maus » de Art Spiegelman

Proposition : 1.690 €

Editions de la CRYPTTE TONIQUE

M. Philippe CAPART
Galerie Bortier, 16 1000 Bruxelles

Edition du périodique « La cryptte tonique »
Proposition : 2000€

Réédition patrimoniale de
« Les fabuleuses aventures de Corentin », de Paul CUVELIER
Proposition : 8.000€

Editions LES DETAILS / Loïc GAUME

Rue Van Hammée, 19 1030 BRUXELLES
Projet : « Etat des lieux »
Proposition : 2.340€

Editions de l'EMPLOYE DU MOI

Rue du progrès, 409 à 1030 BRUXELLES
Edition de « Echos » (collectif)
Proposition : 2.500€

LES IMPRESSSIONS NOUVELLES / Benoit PEETERS

84 avenue Albert 1190 Bruxelles

Edition de « Topffer invente la bande dessinée »,
par Thierry GROENSTEEN
Proposition : 1.500€

Aide à la traduction

Egmont Graphic Novel

Gertrudenstrasse 30-36 D-50667 COLOGNE

Traduction en allemande de « 2e Génération, ce que je n'ai pas dit à mon père », de Michel KICHKA , édité en français chez Dargaud.
Proposition : 650€ soit 50 % des frais de traduction estimés sur base des documents déposés par l'éditeur.

Total édition : 35.580€

6. SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES EN BANDE DESSINEE

Centre « Les BRIGITTINES
1 Place Akarova 1000 Bruxelles
Projets de manifestations culturelles
pluridisciplinaires autour de Vincent Fortemps
Proposition : 5000 €

Collectif ENCRE SECHE
Rue de Rome 24 1160 Bruxelles Projet d'exposition « D'ici de Là bas »
Emilie Fabre, en collaboration avec la Maison du livre
de Saint Gilles
Proposition : 750 €

Asbl TETE A TETE
Av Molière, 1 Bte 2, 1190 Bruxelles
Organisation du festival « Culture Maison 2013 »
Proposition : 3.500 €

Nicolas CHALUPA / UpdateyourWorld
C/O SMART Production associés Rue Féron, 70 1060 BRUXELLES
Projet : "Talk about comics" .
Conférences autour de la création en bande dessinée
Proposition : 2.000€

Total manifestations: 11.250€

6. INFORMATIONS

L'année 2013 a vu la présentation officielle à la Foire du livre de Bruxelles du répertoire « 67 auteurs en bande dessinée », coédité par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie-Bruxelles International .

Ce répertoire propose également un focus sur l'édition indépendante. Il est également accessible en ligne via www.bandedessinee.cfwb.be
